

Ministry Of Education

Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT AD MOD D

RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) Élève non identifié comme étant en difficulté, mais qui requiert un programme et / ou des services à l'enfance en difficulté, y compris des attentes d'apprentissage modifiées ou différentes ou des adaptations

PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève: 123456789

Nom de famille: Douance

Prénom: Secondaire

Sexe: F

Date de naissance: 23/07/1994

École: École de l'Ontario

Palier: Secondaire

Semestre: 2

Directrice / directeur d'école: M. B. Direction

Année d'études / classe pour l'enfance en difficulté: 9e année

Année scolaire: 2008-2009

Anomalie (identifiée):

Placement: Classe ordinaire avec retrait partiel

L'élève (palier secondaire seulement) étudie actuellement en vue d'obtenir le:

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario Certificat d'études secondaires de l'Ontario Certificat de rendement

DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS

Sources d'information	Date	Résumé des résultats
Évaluation éducationnelle	16/05/2006	L'élève démontre des habiletés supérieures à l'année d'étude.
Évaluation psychologique	08/11/2006	Fonctionnement intellectuel au niveau de la douance.

LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE

Points forts	Besoins
Habiletés de leadership	Habiletés liées à la gestion de son anxiété
Habiletés sociales (sensible aux besoins d'autrui)	Habiletés liées au travail d'équipe
Habiletés liées à la compréhension de l'information	Habiletés supérieures de la pensée (créatrice et critique)
Habiletés en langage expressif - oral	
Habiletés liées à l'analyse et la synthèse de l'information	
Habiletés en langage réceptif - compréhension	

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1.Habiletés liées à la gestion de son anxiété	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
2.Habiletés liées au travail d'équipe	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
3.Habiletés supérieures de la pensée (créatrice et critique)	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D

FORMATS DES BULLETIN
 Bulletin scolaire de l'Ontario

 Autre format de bulletin
ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
---------------------------------	--------------------------------------	--

Secondaire Douance

ÉVALUATIONS PROVINCIALESC'est une année d'évaluation provinciale Non Oui

Oui 9e année –Mathématiques

Adaptations autorisées Non Oui (énumérer ci-dessous)Exemption et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Dispense - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) Oui

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités liées à la gestion de son anxiété

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève démontre une fierté face à ses accomplissements et ses réalisations en participant aux activités de la salle de classe, 2 fois sur 10.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève démontrera une fierté face à ses accomplissements et ses réalisations en participant aux activités de la salle de classe, 8 fois sur 10.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève pourra s'exprimer librement sans se sentir jugée ou anxieuse, 4 fois sur 10.	Créer un climat de confiance en lui offrant du soutien, de l'encouragement et de l'aide au besoin/Encourager l'élève à poser des questions et à exprimer ses opinions	Observations quotidiennes/Journal de bord
2e trimestre		
L'élève pourra s'exprimer librement sans se sentir jugée ou anxieuse, 6 fois sur 10.	Voir ci-haut	Observations quotidiennes/Journal de bord
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ		
MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS		
Habilités liées au travail d'équipe		
Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent): Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu): Cote / Pourcentage: Année d'études dans le curriculum:		Niveau de rendement actuel dans les autres cours: L'élève s'affirme et fait valoir ses opinions tout en respectant les idées des autres, 4 fois sur 10.
Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme. L'élève s'affirmera et fera valoir ses opinions tout en respectant les idées des autres, 10 fois sur 10.		
Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève dirigera efficacement une équipe en favorisant la collaboration de ses membres, 6 fois sur 10.	Enseigner explicitement les techniques de l'écoute active/Enseigner explicitement les techniques afin que l'élève communique avec son équipe avec tact et diplomatie/Encourager l'élève à déléguer, assigner, coordonner des tâches/rôles dans son équipe	Auto-évaluation/Grille d'observation
2e trimestre		
L'élève dirigera efficacement une équipe en favorisant la collaboration de ses membres, 8 fois sur 10.	Même que ci-haut.	Même que ci-haut.
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités supérieures de la pensée (créatrice et critique)

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève utilise différents processus de la pensée supérieure dans ses productions, 3 fois sur 10.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève utilisera les différents niveaux de la pensée, 10 fois sur 10.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève générera et manipulera un grand nombre d'idées et de solutions originales dans diverses situations, 6 fois sur 10.	Créer des problèmes permettant de démontrer l'application ingénieuse des concepts dans la recherche des solutions possibles/Enseigner explicitement les techniques de remue-méninges et divers modèles de pensée logique/Encourager l'élève à faire des analogies/Fournir des occasions permettant d'articuler davantage ses idées et ses opinions de façon critique	Auto-évaluation/Rétroaction/Portfolio
L'élève fera preuve d'originalité et de créativité dans ses travaux, ses présentations et ses productions, 6 fois sur 10.	Assigner un projet d'envergure qui nécessitent de la créativité	Proposition et évaluation du projet/Dossier anecdotique/Évaluation par les pairs
L'élève exercera sa pensée critique et logique, 6 fois sur 10.	Faire vivre des expériences d'exploiter les habiletés supérieures de la pensée (analyser, évaluer, synthétiser et critiquer)/Fournir des occasions permettant d'articuler davantage ses idées et ses opinions de façon critique/Modifier le contenu, le processus, le produit et l'évaluation	Dossier anecdotique
2e trimestre		
L'élève générera et manipulera un grand nombre d'idées et de solutions originales et ingénieuses sur divers problèmes et questions, 8 fois sur 10.	Voir ci-haut	Auto-évaluation/Rétroaction/Portfolio

L'élève fera preuve d'originalité et de créativité dans ses travaux, ses présentations et ses productions, 8 fois sur 10.	Assigner un projet d'envergure, de profondeur (ex., organiser et gérer une activités d'accueil pour les élèves de la 8e année des écoles nouricières) qui nécessitent de la créativité	Proposition et évaluation du projet/Dossier anecdotique/Évaluation par les pairs
L'élève exercera la pensée critique et logique, 8 fois sur 10.	Voir ci-haut	Dossier anecdotique
3e trimestre		

Secondaire Douance

RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Enseignante/enseignant ressource	20 minutes à tous les jours 1 et 3	Classe ressource

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire: Non Oui

ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI

Membre du personnel	Titre
M. B. Direction	Direction
Mme Enseignante 1	Enseignante
M. Enseignant-ressource	Enseignant-ressource
M. Enseignant 2	Enseignant
M. Enseignant 3	Enseignant
Mme Enseignante 4	Enseignante

PLAN DE TRANSITION Non Oui

REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE

Date	Description de la consultation	Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation
04/09/2008	Rencontre avec l'élève et le parent	L'horaire de l'élève est revue afin de vérifier la pertinence des cours. Aucun changement est apporté.
19/09/2008	Rencontre avec l'élève et les parents	Le PEI est revu. Les parents et l'élève sont en accord et le signent.
12/02/2009	Rencontre avec l'élève et les parents pour discuter du PEI et des attentes pour le 2e semestre.	Les parents et l'élève sont en accord et signent le PEI.

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI est terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI est remis aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque période visée par le bulletin.

 Signature de la directrice ou du directeur d'école

 Date

 Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation
 (S'il vous plaît signer et retourner cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

 Date

 Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

 Date